

**4.— Discours prononcé par
le Comte de Baillet-Latour, Président
du Comité International Olympique,
à la séance d'ouverture de la Session
du C. I. O., le 25 juillet 1928.**

Mesdames, Messieurs,

Votre présence à l'ouverture de la session du Comité International Olympique nous apporte un témoignage précieux d'estime qui est pour nous un grand honneur et un grand encouragement. Cette manifestation de votre sympathie venant s'ajouter à l'enthousiasme suscité dans toute la Hollande par la célébration à Amsterdam de la IXe Olympiade, prouve que l'œuvre de paix poursuivie par nous depuis trente quatre ans dans l'espoir de rendre meilleurs les rapports entre les individus et entre les peuples s'harmonise avec les sentiments de la nation néerlandaise.

Aux membres du Gouvernement, aux autorités de la ville d'Amsterdam, aux hommes de sport, groupés autour de nous, je suis heureux de dire notre joie d'avoir été ainsi accueillis.

Cette joie, hélas, est estompée d'une ombre de tristesse, car parmi nous, il y a la place vide de celui qui fut l'animateur de ces Jeux, que toute sa vie il avait désirés et qui auraient été le couronnement de sa carrière, de celui qui dans le domaine du sport, auquel il s'était donné corps et âme, a tant fait pour sa patrie, de celui dont le souvenir est dans tous les cœurs et le nom sur toutes les lèvres. Aussi je ne puis vous cacher la vive émotion que j'éprouve, en vous demandant de vous recueillir un instant pour honorer la mémoire de notre cher ami à tous, Fritz de Tuyl de Serooskerken.

A ce nom, j'associerai ceux de deux de nos fondateurs, disparus aussi au cours de la VIIIe Olympiade, le Rév. de Courcy Laffan et le Général Balck, pionniers, comme Tuyl, de la première heure, qui, tant par la sagesse de leurs conseils que par la vraie conception qu'ils avaient de l'idée olympique, ont largement contribué à asseoir sur des bases solides l'œuvre du Baron Pierre de Coubertin.

En les perdant, le Comité International a perdu des guides précieux et éclairés, ayant su concilier les intérêts de la cause olympique avec ceux de leurs pays respectifs, sans jamais se laisser entraîner par un nationalisme exagéré, nuisible et contraire à l'idéal que nous poursuivons. Aussi les anciens, qui ont eu le bonheur de les connaître et de les apprécier à leur juste valeur, ne peuvent-ils mieux servir notre cause qu'en suivant fidèlement la ligne qu'ils nous ont tracée et les nouveaux venus parmi nous, s'ils désirent être dignes de leur succéder, doivent s'efforcer de s'imprégner de l'esprit qui était le leur et suivre leurs traditions.

S'il en était autrement, nous manquerions aux engagements solennels que nous avons pris et nous verrions périr l'œuvre si belle de notre illustre fondateur, à laquelle il continue de porter le plus vif intérêt. Tout récemment encore, le Baron de Coubertin ne vient-il pas de nous en donner la preuve, en mettant fin par son habile intervention à une querelle, dont l'illogisme risquait d'alarmer l'opinion internationale et d'autoriser des infidélités éventuelles. Emu de la perpétuelle curée autour des Olympiades, le Baron de Coubertin a entamé des négociations avec le Ministre des Affaires

Etrangères, de Grèce, en vue d'obtenir son appui pour que la propriété des Jeux Olympiques et de tous ceux célébrés, au cours de chaque Olympiade soit reconnu exclusivement comme appartenant au Comité International Olympique.

Le 3 avril dernier, Monsieur Michalokopoulo écrivit au Baron de Coubertin qu'il approuvait pleinement son point de vue concernant l'exclusivité des us et termes olympiques aux seuls concours qui, depuis 1896, et grâce à son enthousiasme infatigable, ont fait revivre les Jeux de l'Antiquité.

En outre, la loi relative aux Jeux Classiques, présentée au Parlement Grec stipule que ceux-ci entrèrent dans le cadre des Olympiades Modernes.

La paix olympique universelle est ainsi assurée; c'est un fait capital et qui vient renforcer considérablement l'autorité du Comité International Olympique, pour s'opposer à toutes les tentatives qui pourraient être faites pour usurper le titre et diminuer l'importance des manifestations olympiques.

La session qui s'ouvre aujourd'hui sera marquée par un événement important: la première collaboration effective avec les Délégués des Fédérations Internationales. Poursuivant la voie que nous nous sommes tracée, nous rendrons cette collaboration de plus en plus grande et nous espérons, par un travail de préparation assidu et persévérant, faciliter la tâche du Congrès de Berlin, en préparant de longue main l'étude des questions importantes qui doivent y être discutées.

Je désire enfin, Mes chers Collègues, au cours de cette séance solennelle, remettre au Comité International Olympique, en premier lieu:

Le Livre, contenant les signatures des tous les membres qui ont fait partie du Comité de 1894 à 1925 qu'il m'a été possible d'atteindre: en second lieu, la plaque commémorative du Rév. de Courcy Laffan, que vous m'aviez autorisé à faire exécuter par le sculpteur Godfrey Devreese. Le Livre sera offert au Baron de Coubertin, en témoignage de notre admiration pour l'œuvre grandiose dont il est le fondateur et comme gage de l'amitié et de l'attachement de tous ses collaborateurs.

La plaque commémorative sera placée dans le Musée Olympique de Lausanne, afin de rappeler aux générations futures celui qui fut l'un des plus ardents défenseurs de l'idée olympique.

—:§:—

**5.— Comité International Olympique
Session de 1928.**

(AN I DE LA IXe OLYMPIADE)
AMSTERDAM

Le Comité International Olympique a tenu sa Session de 1928, à Amsterdam, les 25, 26, 27 juillet et 3 août, sous la présidence du Comte de Baillet-Latour, président du Comité.

Etaient présents:

MM. S. E. le Secrétaire d'Etat Lewald (Allemagne), le Dr. Oskar Ruperti (Allemagne), S.A.S, le duc Adolphe Frédéric de Mecklenburg-Schwerin (Allemagne), P.J. de Matheu (Amérique Centrale), James Taylor (Australie), le Dr. Th. Schmidt (Autriche), le Comte de Baillet Latour (Belgique), le Baron de Laveleye (Belgi-

que), R. de Rio Branco (Brésil), Ivar Nyholm (Danemark), Angelo C. Bolanachi (Egypte), le Baron de Guell (Espagne), William M. Garland (Etats-Unis), le Général Ch. H. Sherrill (Etats-Unis), Ernst Krogius (Finlande), Albert Glandaz (France), le Marquis de Polignac (France), le Comte Clary (France), le Général Kentish (Grande-Bretagne), Lord Rochdale (Grande-Bretagne), le Commandant Scharroo (Hollande), le Baron A. Schimmelpenninck van der Oye (Hollande), le Comte Géza Andrassy (Hongrie), le Sénateur Jules de Muzsa (Hongrie), J. J. Keane (Irlande), le Comte Bonacossa (Italie), le Professeur Jigoro Kano (Japon), le Dr. S. Kishi (Japon), J. Dikmans (Lettonie), M. Pescatore (Luxembourg), Thos Fearnley (Norvège), le Prince Casimir Lubomirski (Pologne), le Comte de Penha-Garcia (Portugal), J. S. Edström (Suède), le Comte Clarence de Rosen (Suède), le Baron Godefroy de Blonay (Suisse), le Conseiller Jiri Guth-Jarkovsky (Tchécoslovaquie), le Colonel Sv. Djoukitch (Yougoslavie), le Professeur Dr. Fr. Bucar (Yougoslavie).

Absents excusés:

MM. de Alvear (Argentine), R. Aldao (Argentine), R. Coombes (Australie), le Dr. Ferreira Santos (Brésil), J. G. Merrick (Canada), le Dr. C.T. Wang (Chine), Porfirio Franca (Cuba), le Marquis de Pons (Espagne), le Commodore Ernest Lee Jahncke (Etats-Unis), Georges Averoff (Grèce), Carlo Montu (Italie), Miguel de Beistegui (Mexique), le Professeur Dr. M. Saenz (Mexique), le Comte Gautier-Vignal (Monaco), Alfredo Benavides (Pérou), le Prince Léon Ouroussoff (Russie), Henry Nourse (Sud Afrique), Selim Sirry Bey (Turquie), Ghigliani (Uruguay).

Séance du mercredi après-midi, 25 juillet 1928.

MUTATIONS.

En ouvrant la séance, le Comte de Baillet-Latour a fait part des démissions de MM. Firth (Nouvelle-Zélande), Matte Gormaz (Chili), et le Dr. Haudek (Autriche), et a annoncé l'élection de MM. le Dr. Saenz (Mexique), Marquis de Pons (Espagne), le Dr. F. Akel (Esthonie) et le Dr. Théodore Schmidt (Autriche). Il a exprimé aux membres démissionnaires la reconnaissance du C. I. O. pour leur fidèle collaboration et a souhaité la bienvenue au Dr. Théodore Schmidt et à S. A. S. le Duc de Mecklenburg-Schwerin.

PARTICIPATION DE MALTE ET DE LA RHODESIE.

La décision de la C. E. d'admettre aux Jeux de la IXe Olympiade la participation de Malte et de la Rhodesie comme nations olympiques indépendantes a été approuvée.

FEDERATIONS INTERNATIONALES DE LAWN TENNIS ET DE FOOTBALL ASSOCIATION.

Le Président a exposé ensuite les négociations que la C. E. a eues depuis Monaco avec les Fédérations Internationales de Lawn-Tennis et de Football-Association.

Celles-ci ont abouti à la suppression du tennis du programme des Jeux de la IXe Olympiade, tandis que par 4 voix contre 2, la C. E. a jugé que la proposition faite par la F.I.F.A. le 8 Août 1927 à Paris, constituait un fait nouveau qui n'avait pas été discuté à Prague, et en conséquence elle a autorisé la participation exceptionnelle du football à Amsterdam.

Il a insisté sur le fait que la C. E. n'avait ni approuvé, ni désapprouvé la formule de la F.I.F.A., qu'elle se considérait comme incompétante pour apprécier et qu'elle n'avait, en aucune façon, approuvé ni discuté le principe du manque à gagner.

Lord Rochdale ayant demandé pourquoi une question de cette importance n'avait pas été soumise au C.I.O., le Président lui a répondu qu'elle ne l'avait pas été, car pas plus que la C.E., le C.I.O., n'était qualifié pour trancher la question de principe. Il a ajouté qu'il ne comptait pas demander l'approbation du C. I. O. parce que la C.E. estimait qu'elle n'avait agi qu'en vertu des pouvoirs qui lui appartenaient. C'était pour cette raison qu'il déplorait l'immixtion dans la discussion des Fédérations Internationales et des Comités Olympiques Nationaux qui avaient été sollicités par le délégué du C.I.O. en Grande Bretagne.

Le Général Sherrill, le Dr. Rupert et le Comte Clary appuyèrent cette manière de voir.

Lord Rochdale maintenant son opposition, le Président lui a demandé qui, à son avis, devait prendre la décision. Lord Rochdale ayant répondu: le C.I.O. seul, le Président a lu le texte des décisions prises à Lisbonne, et qui établissent d'une façon formelle la délégation sans limites donnée par le C. I. O. à la C. E. pour régler toutes les difficultés pouvant surgir au sujet de la participation aux Jeux des Fédérations Internationales de Lawn-Tennis et de Football Association. En présence de ces preuves, Lord Rochdale a reconnu que la C. E. n'avait pas agi «ultra vires».

M. Taylor partagea cette manière de voir et ajouta qu'ayant été mal renseigné par la lettre de la B. O. A. il avait cru que la C. E. était dans son tort, mais qu'il découvrait aujourd'hui son erreur et reconnaissait le droit et le devoir de la C. E. d'avoir agi comme elle l'avait fait. M. J.S. Edström se leva ensuite et émit l'opinion partagée unanimement par l'assemblée que vu la déclaration formelle faite par Lord Rochdale, il était superflu de demander au C. I. O. d'approuver la C. E.

Cet incident étant clos, le Général Sherrill proposa de régler une fois pour toutes les différences de doctrine qui existent au sujet de l'amateurisme entre le C.I.O. et certaines fédérations internationales. Le Comité a décidé de discuter la proposition du Général Sherrill avec le point IV de l'ordre du jour.

CHANGEMENTS AUX STATUTS.

La proposition de changement aux Statuts proposée par la C. E. ayant été vivement combattue par une grande majorité des membres, le Président proposa de la retirer, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Séance du jeudi matin, 26 juillet 1928

JEUX AFRICAINS.

M. Bolanachi a demandé au C.I.O. d'approuver la modification apportée aux conditions de qualification

des athlètes pour les Iers Jeux Africains, permettant d'admettre également ceux résidant en Afrique depuis 2 ans au moins.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Sherrill, de Baillet-Latour, Keane, Comte Clary, Pescatore et le Comte de Penha-Garcia, au cours de laquelle devint évidente la nécessité d'admettre non seulement les natifs, mais les résidants, aux Premiers Jeux Africains, pour en assurer le succès et pour donner au début l'impulsion nécessaire, le Comité a adopté la nouvelle règle proposée.

M. Bolanachi, après avoir exposé la situation avancée des préparatifs des Jeux, a insisté pour obtenir l'appui de ses collègues, afin que la participation des diverses Colonies soit aussi brillante que possible. L'ouverture solennelle de la session du C.I.O. serait fixée au 31 mars.

Entre cette date et le 5 avril, les membres du C.I.O. pourraient visiter la région du Caire. Ceux d'entre-eux qui voudraient se rendre en Haute-Egypte pourraient le faire plus tôt, dès le 15 ou le 20 mars. Une réduction de 50% a été obtenue pour les membres du C. I. O., les officiels et les participants, auprès des Compagnies de Navigation. Des réductions seront aussi accordées par les hôtels.

ATTRIBUTION DE LA COUPE OLYMPIQUE

La Coupe Olympique a été attribuée pour 1929 à la Y.M.C.A.

DIPLOME OLYMPIQUE.

Le C. I. O. a ensuite accordé le diplôme olympique au Colonel Lindberg, à Alain Gerbault et au Capitaine Harry Pidgeon.

MEDAILLE DU REV. de COURCY-LAFFAN.

La plaquette du sculpteur G. Devreese sera réduite et les médailles seront remises aux membres qui le désireront. Une liste de souscription a été établie. Le prix de chaque médaille sera de 30 francs belges.

SOUVENIRS DU GENERAL BALCK et du BARON DE TUYLL.

Sur la proposition de MM. Edström et du Comte de Rosen, il a été décidé qu'un portrait du Baron de Tuyll sera placé dans le Musée Olympique de Lausanne et qu'une plaquette à l'effigie du Général Balck sera commandée à l'artiste G. Devreese.

OLYMPIADES HISPANIQUES.

La création d'Olympiades Hispaniques, signalées par le Baron Pierre de Coubertin, a pu être enrayée, grâce à l'intervention des membres du C.I.O. en Espagne, au Portugal et dans l'Amérique Latine.

BIBLIOTHEQUE OLYMPIQUE.

La proposition de M. le Comte de Penha-Garcia n'a pas encore été suffisamment portée à la connaissance des membres du C.I.O. Seul jusqu'ici M. Montu a fait parvenir au Secrétariat une collection de brochures et

de publications sportives parues en Italie. Il a été décidé qu'une nouvelle circulaire serait envoyée à tous les membres leur demandant de contribuer à la formation de la bibliothèque.

REMISE DU LIVRE-SOUVENIR AU BARON PIERRE DE COUBERTIN.

Au cours de la présente session, le livre-souvenir devait être offert au Baron de Coubertin que la maladie a empêché de venir à Amsterdam. L'Album pourra lui être remis, en automne à Paris, par le Président accompagné des membres qui s'y trouveront à ce moment.

BULLETIN.

Le Bulletin n'a pas encore atteint la diffusion qu'il devrait avoir. Le Président a fait appel aux membres pour qu'ils insistent encore auprès de leur Comité Olympique National et de leurs Fédérations Nationales pour qu'ils s'y abonnent. Cette publication permet à tous ceux qui s'intéressent au mouvement olympique de se documenter exactement.

COTISATIONS.

La cotisation pour 1928 reste fixée à 200 francs suisses. MM. les Membres ont été priés, soit de la verser en mains du Secrétaire, soit de la faire parvenir à la Banque du C.I.O. le Comptoir d'Escompte de Genève, Siège de Lausanne. Les cotisations qui n'auront pas été versées à la date du 1er octobre 1928 seront encaissées par l'intermédiaire de la banque, selon le système qui a été pratiqué ces dernières années.

LE BUDGET pour 1928 est admis.

Le prochain CONGRES OLYMPIQUE aura lieu à Berlin en 1930.

Le Président du C. I. O. a déclaré que le C. I. O. n'avait pas été saisi par le Général Kentish d'une réclamation contre la qualification de Paddock.

Le Comité a ensuite repris la discussion interrompue sur la proposition du Général Sherrill et l'étude du programme des futurs Jeux Olympiques.

Séance du jeudi après-midi, 26 juillet 1928

FEDERATIONS INTERNATIONALES DE LAWN TENNIS ET DE FOOTBALL ASSOCIATION

La discussion ayant continué pendant toute la séance sur la proposition Sherrill, MM. le Général Sherrill et Fearnley d'une part, le Comte de Baillet - Latour d'autre part, proposèrent le vote de deux textes, que le C.I.O. a décidé de soumettre à une sous-commission pour étudier les conséquences qui en résulteraient.

Séance du vendredi matin, 27 juillet 1928

ELECTIONS.

Le Comité a décidé de nommer un second délégué en Pologne et au Canada. Sur la proposition de la C. E., ont été élus M. le Colonel Freyberg (Nouvelle - Zélan-

de), Sir George Mc. Laren Brown (Canada) et le colonel Ignace Matuszewski (Pologne).

Pour les Indes, dont le siège est vacant, il a été décidé d'attendre des renseignements complémentaires, de même que pour la Perse et pour le Chili.

JEUX DE LA Xe OLYMPIADE (LOS ANGELES 1932).

M. Garland a exposé les efforts faits par la Ville de Los Angeles pour la préparation des Jeux de la Xe Olympiade qui suscite en Amérique un véritable enthousiasme.

Le Général Sherrill s'est associé à son collègue pour dire combien vif est le désir de ses compatriotes de recevoir nombreux les athlètes européens et tous deux ont assuré le Comité que rien ne sera négligé pour faciliter, dans la mesure du possible, le transport et le logement. La ville de Los Angeles a déjà dépensé 2,5 millions de dollars pour le Stade de boxe, piscine, etc.

M. Garland a demandé à ses collègues de tâcher de préciser quelque peu le nombre des athlètes de chaque pays, ce qui lui permettrait d'après les sommes dont le Comité Organisateur disposera, de faire l'an prochain, à la réunion du C.I.O. à Alexandrie, des propositions précises sur les facilités qui pourront être accordées.

Le Général Kentish, se référant au procès-verbal de la Session du C.I.O. à Monaco en 1927, rappelle que le Général Sherrill avait alors officiellement communiqué la décision prise par le Comité Olympique Américain d'assurer gratuitement le transport des athlètes européens à Los Angeles. Il estime essentiel que les nations européennes soient absolument au clair sur ce point, avant d'indiquer au Comité Olympique Américain le nombre d'athlètes qu'elles enverront à Los Angeles.

Le Président a ensuite prié le Comité Organisateur des Jeux de la Xe Olympiade (Los Angeles 1932) de bien vouloir étudier, avec le concours des Fédérations Internationales intéressées, la question des III^e Jeux Olympiques d'Hiver, et a demandé qu'avant le 1^{er} janvier 1929 le nom des villes proposées lui soit envoyé, ainsi que les garanties requises pour permettre au C. I. O. de fixer son choix.

Après un échange de vues entre différents membres et M. Garland, le Président a exprimé à ce dernier toute la reconnaissance du C. I. O. et a fait des vœux pour le succès des Jeux de la Xe Olympiade.

Séance du vendredi matin, 3 août 1928

PROPOSITION DU GENERAL SHERRILL.

La Commission nommée pour faire un rapport sur les conséquences des deux propositions étant tombée d'accord avec leurs auteurs, ceux-ci décidèrent de les retirer et de les fondre en une seule, apportant un changement dans le texte, sans en modifier l'esprit. Cette proposition présentée par le Général Sherrill a la teneur suivante:

«Le Comité International Olympique ayant pris connaissance des faits survenus depuis sa réunion de Monaco regrette:

I.) Que la Fédération Internationale de Football As-

siation ait modifié sa conception d'amateurisme dans un sens différent des Règles Olympiques.

2.) Que la Fédération Internationale de Lawn-Tennis ait interdit à tous ses membres de prendre part aux Jeux Olympiques d'Amsterdam parce que le C.I.O. n'admet pas la requalification des professionnels.

Le C. I. O. désireux de maintenir pour ses Jeux Olympiques l'amateurisme olympique et voulant qu'ils restent ouverts à tous les amateurs, rappelle que «seuls peuvent être admis aux Jeux Olympiques les amateurs dont la qualification est d'accord avec les Règles Olympiques.»

Il espère que les Fédérations sus-mentionnées feront un effort de bonne volonté pour que leurs règles ne soient pas en désaccord avec les principes de qualification du C. I. O. votés au Congrès de Prague, ou du moins d'interdisent pas à leurs membres jouissant de la qualification olympique de prendre librement part aux Jeux.

A défaut d'une entente sur ces points, les sports régis par les deux fédérations ne pourront plus figurer au Programme des Jeux Olympiques». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AUDIENCE DE S. E. TSUNG YEE LO.

Le C.I.O a reçu en audience S. E. Tsung Yee Lo venu apporter les regrets de M. le Dr. Wang, délégué du C. I. O. en Chine, que ses fonctions de Ministre des Affaires Etrangères ont empêché de se rendre à Amsterdam. M. Tsung Yee Lo a exprimé l'intérêt que le monde sportif chinois porte, non seulement aux Jeux d'Extrême Orient, mais aussi au développement de l'Olympisme Rien ne sera négligé, a-t-il ajouté, pour qu'une équipe chinoise importante prenne part aux Jeux de la Xe Olympiade (Los Angeles 1932).

BREVET DE L'ATHLETE.

M. le Comte Bonacossa a donné lecture de sa proposition de la création d'un Brevet d'Athlète, qu'il a modifiée en supprimant les deux dernières catégories. La troisième pourrait être rétablie plus tard, selon les circonstances. Le C. I. O. a décidé de renvoyer l'étude de ce projet à une Commission qui a été formée de MM. le Prince Lubomirski, le Comte de Penha-Garcia, J. S. Edström et le Comte Bonacossa.

TERRAINS DE JEUX.

M. le Général Kentish a donné connaissance d'une lettre que la Commission des Terrains de Jeux, réunie à Amsterdam, a adressée à M. le Président du C. I. O. pour lui demander de faire une nouvelle démarche auprès des Comités Olympiques Nationaux qui n'ont pas répondu à sa première lettre.

Il a été décidé d'envoyer un nouvel appel aux Comités Olympiques Nationaux.

Le Comité a entendu avec grand intérêt les rapports communiqués par plusieurs de ses membres, MM. le Marquis de Polignac, le Général Kentish, le Comte de Baillet Latour, le Comte de Rosen, J. J. Keane, le Baron de Blonay, le Prince Lubomirski, Lord Rochdale, Fearnley, le Dr. Lewald, de Matheu, Djoukitch, le Dr. Jiri Guth-Jarkovsky, qui ont dit les efforts faits et les résultats obtenus dans leurs pays respectifs.

M. le Président au nom du C. I. O. a félicité la Commission des Terrains de Jeux pour l'excellent travail fourni par elle depuis Lisbonne, ainsi que les Comités Olympiques Nationaux et les Comités spécialement constitués qui lui ont donné leur collaboration.

Avant de clôturer la séance, des remerciements ont été votés à l'adresse de la Municipalité d'Amsterdam pour l'amabilité avec laquelle M. le Bourgmestre a mis à la disposition du C. I. O. la salle où ont été tenues les séances.

La Session de 1929 se tiendra à Alexandrie et s'ouvrira le 31 mars.

Le Président déclare close la Session de 1928.

---:§:---

6.— Conférence des Jeux Sud-Américains

AMSTERDAM, LE 31 JUILLET 1928

La Conférence des Jeux de l'Amérique Latine s'est réunie sous la présidence du Comte de Baillet-Latour, Président du Comité International Olympique, le 31 juillet 1928 à 6 heures.

L'Argentine, le Pérou, le Chili et le Paraguay y étaient représentés ainsi que la Y. M. C. A.

La question à l'ordre du jour était le choix du pays où seraient célébrés les Iles Jeux Sud-Américains.

Le Président donna d'abord connaissance d'une lettre reçue de M. Alfredo Benavides, demandant qu'une Commission provisoire soit nommée et choisie parmi les délégués du Comité International Olympique en Amérique du Sud pour se mettre en rapport avec les pays intéressés.

Mais après avoir entendu l'opinion unanime des délégués qui émirent l'avis que vu les distances qui séparent les différents pays - les frais occasionnés par ces longs voyages - les dépenses considérables qui incomberaient au pays organisateur obligé de défrayer les participants - la concurrence des championnats sud-américains qui pour chaque sport ont lieu tous les ans, non pas simultanément, mais à l'époque de l'année qui convient le mieux à chacun d'eux, il fut décidé à l'unanimité de renoncer à créer un cycle de Jeux Sud-Américains et il fut jugé préférable de réserver toutes les ressources financières pour la préparation des athlètes et leur participation aux Jeux Quadriennaux.

Toutefois, le Comte de Baillet-Latour a déclaré qu'il était certain que le Comité International Olympique serait heureux d'accorder son patronage à des jeux calqués sur ceux de Rio de Janeiro en 1922, qui seraient éventuellement mis sur pied à l'occasion d'un événement extraordinaire, par l'un ou l'autre pays de l'Amérique Latine.

---:§:---

7.— Conférence des Jeux de l'Amérique Centrale

AMSTERDAM, le 1er AOÛT 1928.

La conférence s'est réunie sous la présidence du Comte de Baillet-Latour, Président du Comité International Olympique.

Étaient représentés: Costarica, Panama, Salvador, Guatemala, Mexique, Haiti et la Y.M.C.A.

La question à l'ordre du jour était l'organisation des Iles Jeux de l'Amérique Centrale.

Le Comte de Baillet-Latour a lu le rapport fait par M. de Matheu sur la situation sportive des différentes républiques de l'Amérique Centrale. Il ressort du travail très bien fait par M. de Matheu que le développement sportif de ces divers pays implique la nécessité de jeux préparatoires aux Jeux Olympiques, susceptibles de rendre à cette partie du monde les mêmes services qu'ont rendu en Orient les Far Eastern Games.

Le Président a tenu ensuite à féliciter les représentants du Mexique pour l'excellente organisation des Jeux de Mexico et leur a exprimé ses regrets de la participation insuffisante des pays qui avaient été invités. Dans un esprit sportif, les Délégués du Mexique ont exprimé leur certitude que la Havane étant plus facile d'accès, moins chère et n'offrant pas la même crainte de l'altitude, serait certainement bien plus courue que ne l'a été Mexico.

La Commission a reconnu qu'il était nécessaire non seulement d'obtenir du Gouvernement de Cuba l'assurance qu'il était prêt à entreprendre l'organisation des Jeux de 1930, mais qu'elle devait en plus être assurée que des hommes tels que MM. Barreras et Silva s'intéressent vraiment au succès de l'entreprise faute de quoi ces Jeux constitueraient certainement un fiasco.

Une propagande active doit être dès maintenant entreprise avec le concours de la presse et toutes les questions difficiles doivent être traitées ouvertement, telle que l'obligation pour les divers Gouvernements de payer eux-mêmes les frais de participation et telle que le problème des races. Il faut ensuite enlever l'idée qu'une participation restreinte comme nombre d'athlètes est ridicule et convaincre l'opinion publique que toute idée politique doit être bannie du sport.

La conférence s'est ensuite ralliée à l'idée qu'au cas où la Havane ne donnerait pas les assurances nécessaires, des négociations avec San Domingo devraient être entamées.

Le Président a été chargé par la Conférence de se mettre en rapport avec M. Porfirio Franca.

---:§:---

8.— Conférence des Jeux d'Extrême Orient

AMSTERDAM 2 AOÛT 1928

La conférence des Jeux d'Extrême-Orient s'est réunie sous la présidence du Comte de Baillet-Latour, Président du C.I.O., le 2 Août 1928 à 6 heures. Étaient représentés: la Chine, les Indes, le Japon, les Philippines et la Y.M.C.A.

Le Président a demandé que les résultats des derniers Jeux soient communiqués au Secrétaire du C. I. O. à Lausanne. Ils devront être publiés dans le Bulletin Officiel du C. I. O.

Le Président a félicité le Comité des Jeux d'Extrême Orient du succès remporté, en des circonstances difficiles, par les derniers Jeux.